

s'étaient produits, des vies auraient été mises en danger et la propriété de l'État aurait pu subir des millions de dollars de dommages. A tout le moins, le programme de formation des détenus que l'on applique en permanence dans ces institutions, à un coût très élevé pour le Trésor public, serait complètement désorganisé.

Soixante-huit Fils de la liberté sont maintenant détenus par les autorités fédérales et plus de cent autres attendent leur procès. Ceux qui sont détenus ont déjà essayé de provoquer des incendies, ils ont refusé de manger et de se conformer à la routine des institutions dans lesquelles on les avait placés.

Le point de vue du gouvernement fédéral est net. Jusqu'à ce que de nouvelles constructions permettent le transfert des Fils de la liberté qui sont prisonniers dans d'autres institutions à sûreté maximum, où ils seront gardés en toute sécurité, il faudra les laisser dans la prison de Stony-Mountain. Cette institution à l'épreuve du feu, qui prévoit un maximum de surveillance, permet en effet de détenir les Fils de la liberté moyennant un minimum de frais, tout en présentant le moins de danger possible pour le public canadien.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question supplémentaire à ce sujet? Le gouvernement a-t-il réfléchi à la possibilité d'offrir au gouvernement de la Colombie-Britannique sa collaboration en vue d'appliquer le programme commun à long terme qui doit remédier à cet état de choses regrettable?

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, le mot «collaboration» figure dans la déclaration du procureur général de la Colombie-Britannique, et dont j'ai fait mention. Je crois que le gouvernement fédéral a pleinement collaboré à cet égard, et la ligne de conduite que je viens d'exposer sera certainement appréciée à sa juste valeur par le député, comme étant la seule que puisse suivre le gouvernement fédéral dans les circonstances actuelles.

L'IMMIGRATION

HONG-KONG—RELÈVEMENT ÉVENTUEL
DU CONTINGENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Haidasz (Parkdale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. A-t-on fait venir le contingent de 100 réfugiés de la Chine rouge à Hong-kong, et les services du ministre ont-ils émis quelque directive en vue d'accueillir au Canada un plus grand nombre de réfugiés?

[L'hon. M. Fleming.]

L'hon. Richard A. Bell (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, 71 réfugiés, soit 35 personnes ou des familles, sont déjà entrés au Canada, et 48 autres demandes d'admission, intéressant 107 personnes, ont été approuvées. Cependant, ces personnes sont provisoirement retenues à Hong-kong jusqu'à ce qu'elles aient fini de subir des traitements médicaux pour une affection qui doit être guérie avant qu'elles puissent entrer au Canada. La plupart de ces réfugiés, sinon tous, seront arrivés au pays vers la fin d'octobre. On prévoit qu'on aura accueilli 100 familles vers le milieu ou la fin du mois de novembre, et on songera alors à étendre le programme, s'il y a lieu de le faire.

LES PÉNITENCIERS

DORCHESTER (N.-B.)—LES CONDITIONS Y
SERAIENT PEU SATISFAISANTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'abord de féliciter le ministre de la Justice pour le nouveau portefeuille qu'on lui a confié. J'aimerais lui poser une question inspirée d'un article paru dans le *Citizen* d'Ottawa, numéro d'hier, le jeudi 27 septembre. D'après cet article, les gardes du pénitencier fédéral de sécurité maximum, à Dorchester, au Nouveau-Brunswick, déclarent que la situation des détenus a atteint, depuis quelque temps déjà, un point critique, et soutiennent qu'on a besoin d'un plus grand nombre de préposés à la sécurité. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il en pense?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de ses félicitations. Je n'ai pas lu l'article dont il fait état, mais je le lirai volontiers et j'irai aux renseignements.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LES ENVOIS À LA TÊTE DES LACS
AURAIENT FLÉCHI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Le ministre pourrait-il nous dire ce qu'il pense de la réduction radicale des exportations de blé à la tête des Lacs au cours de la présente saison de navigation, et nous dire si nous pouvons nous attendre à une augmentation des exportations pendant le reste de cette saison?

L'hon. Alvin Hamilton (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de constater que l'honorable député d'Assiniboia s'intéresse toujours à l'écoulement